



BASTIA, le lundi 20 septembre 2010

CTPD du 20 septembre. Compte rendu.

Le CTPD avait à l'ordre du jour la création de la direction locale unique (DDFIP) au 1^{er} octobre prochain. La réunion a débuté avec un léger retard, M Guicheteau étant retenu pour signer l'acte de vente de l'hôtel des impôts de Corté au conseil général. L'installation des agents de Corté dans le nouveau bâtiment est donc toujours prévue pour fin 2011.

Avant d'entamer l'ordre du jour, la CGT a souligné la difficulté rencontrée pour que le PV du 8 juin traitant de la mise en place du PRS soit rectifié. En effet le nombre de dossiers professionnels par agent est de 80 et non 200 !!!

La CGT a lu ensuite une déclaration liminaire (ci-jointe) dans laquelle les revendications nationales et locales ont été détaillées. Concernant les conditions de travail, nombre de questions évoquées ont été traitées en questions diverses.

Concernant la DLU, M Guicheteau a fait un rappel des dispositions qui ont déjà fait l'objet d'une information, à savoir le maintien des 3 sites de Direction. (Fangu, Novelty et Alba). M Leroux reste au SIE jusqu'à son remplacement.

M Guicheteau a rappelé que pour lui les moyens humains c'est ce qu'il y a de plus important, et sans cela rien ne pourrait marcher. C'est la raison pour laquelle le bureau de la DRH sera à côté du sien. Au vu des situations conflictuelles en cours, il y a du boulot.

Concernant l'affectation précise des agents et des services, les syndicats ont demandé plusieurs modifications et compléments d'informations. La Direction a demandé que le poste informatique vacant soit transformé en cadre B au lieu de C, ce qui permettrait une arrivée extérieure. A défaut de solution, une proposition interne serait envisagée mais avec le risque de redéploiement interne et donc de perte d'emploi. A ce propos, la CGT a demandé si le nombre de suppressions d'emplois était connu pour 2011. Il est fort à craindre qu'au rythme actuel de ces 3 dernières années (autour de 20 postes supprimés) la question des places dans les bureaux ne se posera plus à court terme.

La CGT a insisté sur la mise en place des nouvelles règles de gestion. Il n'est pas question que sous prétexte d'harmonisation entre les 2 filières on revienne sur des acquis. Cette inquiétude est surtout sensible chez les agents de la filière gestion publique. M Guicheteau a essayé de rassurer tout le monde en précisant que l'harmonisation se ferait par le haut. A titre d'exemple, tous les agents qui passent un concours DGFIP auront la veille en autorisation d'absence.

M Guicheteau a précisé que les règles de gestion propres à chaque filière s'appliqueront jusqu'à la fin de l'année.

La gestion des personnels par le logiciel AGORA, dont M Guicheteau a dit qu'il "très structurant", sera généralisée à tous les agents au 1^{er} janvier 2011.

La CGT a fait plusieurs interventions sur l'occupation des locaux notamment pour les bureaux du Novelty. (demande de bureaux individuels pour raison de confidentialité, bureau libre au rez de chaussée pour les agents de service, faisabilité d'un coin repas au Fangu...)

M Bazzali chargé à la fois de la RH et de la formation sera affecté exclusivement à la formation à compter du 1^{er} janvier. Les huissiers seront sous la responsabilité de M

Herail et leurs missions seront définies en concertation avec les 2 chefs de pôle ; pareil pour l'équipe de renfort.

Comme le craignait la CGT il n'y a plus de crédits d'auxiliaire pour cette année, même pour le poste vigipirate de Récipello.

Concernant les horaires variables, les personnels devront se prononcer par vote avant la fin de l'année.

L'ensemble des syndicats se sont opposés aux 1eres propositions de la direction qui fixait l'une à 18H maximum l'heure de sortie, l'autre la prise du travail pas avant 8h. Après débat une nouvelle proposition a été faite et devrait être soumise au vote des personnels du Novelty, du Fangu et de l'Alba.

Plage variable : 7H30- 9H30.

Plage fixe : 9H30- 11H30.

Pause méridienne : 11H30-14H

Plage fixe : 14H 16H.

Plage variable : 16H 18H30.

Les horaires d'ouverture de la caisse au Novelty, seront les suivants.

8H -11H45 et 13H45-16H. Le vendredi après midi ce sera 13H15- 15H30.

Les cadres A devront pointer également.

La CGT et l'ensemble des organisations syndicales ont voté contre la création de la DDFIP de la Haute-Corse.

Questions diverses.

La CGT a remis une pétition signée par les agents de la trésorerie de Corté qui ne veulent pas payer 40 euros par mois de parking depuis que celui ci est devenu payant. M Guicheteau s'est engagé à revoir cette question avec la mairie de Corté, sachant que cette situation est provisoire en attendant le déménagement dans le nouveau bâtiment avec parking gratuit.

Une autre pétition signée par tous les agents de Calvi a également été remise. Après avoir subi une dégradation de leurs conditions de travail suite à des travaux immobiliers à l'emporte pièce, voilà qu'ils n'ont plus accès à leur coin repas. Il est urgent de clarifier l'utilisation du studio. Les agents de Calvi n'ont pas une fois de plus à faire les frais d'économies budgétaires. M Guicheteau se rendra à Calvi le 12 octobre prochain et a assuré **« qu'il trouverait une solution satisfaisante pour tout le monde ».**

La CGT a demandé que le droit au retour de l'agent du SIP dans la filière gestion publique soit mis en œuvre et que la mission de renfort sur Calvi soit prolongée.

La CGT a demandé qu'un groupe de travail se réunisse rapidement sur la question de l'impôt foncier. En effet le contentieux de taxe foncière est en très forte augmentation. Malgré tous les avertissements avancés par la CGT lors de la fusion CDI/CDIF, rien n'a été fait. Pas étonnant que la situation se dégrade à ce point. Heureusement que les agents ont une grande conscience professionnelle (ce qui malheureusement est loin d'être le cas parmi la hiérarchie) et un souci marqué pour les besoins des contribuables. Professionnalisme qui évite très souvent à ce que les relations avec les usagers ne s'enveniment.

En conclusion, M Guicheteau nous a informé de la future composition du CTPD jusqu'aux prochaines élections d'octobre 2011. Le nombre de représentants syndicaux passe de 10 à 8. (CGT 4 ; FO 2 ; SNUI/solidaires 2.)

Les représentants CGT.

**Béatrice Demichelis ; Riolacci Francis ; Pinelli Jean Marc ; Canarelli Pierre ;
Battestini Jean Pierre.**